



CH-3003 Berne SPR;

POST CH AG

Conseil communal de la
Commune de St-Gingolph
Place de la Croix-Blanche 1
Case postale 1
1898 St-Gingolph

Par e-mail : vincent.moulin@st-gingolph.ch>

Numéro du dossier : PUE-331-291

Votre référence :

Berne, le 1er mai 2023

Taxes d'eau et sur le règlement prévu sur la distribution de l'eau potable

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Par courriel du 21.03.2023, vous nous avez transmis les nouveaux documents relatifs à la modification du règlement d'approvisionnement en eau et des taxes de l'eau pour examen.

Nous avons bien reçu votre courriel et vous en remercions. En raison des modifications mineures, le Surveillant des prix renonce à une nouvelle analyse et à une nouvelle prise de position. Il maintient toutefois intégralement sa première recommandation.

Sur la base des considérations dans notre première recommandation, datée du 18 novembre 2022 et conformément aux articles 2, 13 et 14 LSPr, le Surveillant des prix recommande à la commune :

- **de fixer les taxes, de sorte que les revenus, dans une première étape, atteignent au maximum le niveau du cadre orange (CHF 236'000.-) -25% , soit CHF 177'000.- ;**
- **de combiner pour les immeubles une taxe unique par branchement avec une taxe fixe par appartement, qui ne devrait pas être plus élevée que la charge résultant de la taxe de consommation, même pour les ménages d'une personne – soit 50 m³.**
- **de veiller, en cas d'adaptation, à ce que les taxes de raccordement ne varient pas de plus de 20 % pour chaque type de bâtiment (ni vers le haut ni vers le bas).**

Surveillance des prix SPR
Agnes Meyer Frund
Einsteinstrasse 2
3003 Berne
Tél. +41 58 462 21 01
agnes.meyerfrund@pue.admin.ch
<https://www.preisueberwacher.admin.ch/>



Nous vous rappelons que l'autorité compétente doit mentionner l'avis du Surveillant des prix dans sa décision et, si elle ne suit pas la recommandation, s'en justifier conformément à l'alinéa 2 de l'article 14 LSPr. Nous vous prions de nous faire parvenir votre décision. Notre recommandation sera ensuite publiée sur notre site Internet. Si la présente recommandation contient, à votre avis, des secrets d'affaires ou de fonction, nous vous prions de bien vouloir nous les indiquer lorsque vous nous communiquerez votre décision.

Tout en vous remerciant pour votre collaboration et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, l'assurance de notre considération distinguée.

Surveillance des prix

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'BN', with a long horizontal line extending to the right.

Beat Niederhauser
Chef de bureau,
Suppléant du Surveillant des prix